

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 14 OCTOBRE 2025

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 15

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 12

AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 6

Le 14 octobre 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurent CHELLE donne pouvoir à Laurence REGNIER

Gérard VERNAY donne pouvoir à Thierry GAIDE

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Patrick MARTIN donne pouvoir à Lionel ARPIN

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Yannick AMET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Jean-Claude FRAISSARD est désigné secrétaire de séance

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

CONSIDERANT l'adoption des lignes directrices de gestion qui ont reçu un avis favorable du Comité Technique en date du 30 novembre 2021 ;

Considérant que le conseil communautaire doit fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité ;

Le Président propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet compter du 1^{er} Janvier 2026 afin d'assurer les fonctions de Directeur de l'école de musique,

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessous ;

Yannick AMET

Président



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 03/10/2025

	POURVUS	VACANTS
Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	1
Adjoint administratif	11	7
Rédacteur principal de 1ère classe	1	1
Rédacteur principal de 2ème classe	5	
Rédacteur		
Directeur		1
Attaché hors classe	1	
Attaché	6	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	3	
Adjoint technique principal de 2ème classe	2	2
Adjoint technique	15	3
Agent de maîtrise principal		1
Agent de maîtrise	2	
Technicien principal de 1ère classe		1
Technicien	5	1
Ingénieur Principal	1	
Ingénieur	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	1
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	2	
Adjoint d'animation	1	2
Animateur Principal de 1ère classe	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	5	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	6	5
Assistant d'enseignement artistique	6	3
Infirmier territorial en soins généraux	1	
Conseiller socio-éducatif		
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	
Assistant Territorial Socio-éducatif	1	
TOTAUX	83	33